



Chers collègues du Pays de Gex,

Au sommaire de ce nouveau Pays de Gex AInfos, et **en complément du SNU Ainfos envoyé par Bourg :**

- 1) Bilan du 10/09: rencontre avec le sous-préfet
- 2) Questionnaire "contre la vie chère"
- 3) Adhésion

Toutes les actualités départementales : <http://01.snuipp.fr/> ainsi que la rubrique "Pays de Gex".

Bonne lecture !

1) [Bilan du 10/09: rencontre avec le sous-préfet](#)

Nous étions **70 personnes (parents et enseignants)** rassemblées devant la sous-préfecture jeudi 10 septembre à l'initiative du SNUipp-FSU, pour dénoncer une fois n'est pas coutume le manque de moyen de l'Education Nationale dans l'Ain et ses conséquences sur **les conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des enfants** (aggravées par la situation économique locale - *vie TROP chère*).

Le Sous-Préfet, accompagné de l'Inspecteur de l'Education Nationale par intérim, a reçu pendant 1h30 une délégation de 6 personnes (2 délégués SNUipp-FSU, 3 parents d'élèves d'écoles mobilisées et le président du collectif de parents). La délégation a mis en évidence la discontinuité du service public d'éducation dans le Pays de Gex due au manque de moyens, qualifiant même de "maintien en coma artificiel" les mesures prononcées ces dernières années.

Le Sous-Préfet est tout d'abord intervenu pour préciser qu'il avait demandé **une inspection générale de différents ministères sur la question de la vie TROP chère** et du cout de la vie pour les fonctionnaires, auprès des préfets de l'Ain et de la Haute Savoie. Il a ensuite défendu les orientations gouvernementales en terme de redéploiement d'emplois publics en direction de l'Education Nationale, arguant que des efforts importants étaient faits dans un contexte budgétaire tendu.

Le SNUipp-FSU a alors rappelé que de l'aveu même du Ministère (novembre 2014), au niveau national, **les moyens budgétaires permettaient à peine de couvrir la hausse démographique pourtant anticipable**. Sachant que l'essor démographique est plus important dans l'Ain, et encore accru dans le Pays de Gex, si effectivement des postes sont créés depuis 3 ans, ils ne permettent ni de combler le fossé creusé par des années de suppressions d'une part, ni de répondre aux besoins en constante augmentation d'autre part (démographie), ce qu'a fini par reconnaître le Sous-Préfet.

A ce sujet, ce dernier a mis en avant le fait que **le Pays de Gex comptait de nombreux usagers du service public d'éducation qui ne contribuaient pas directement à son financement : les frontaliers**. Oui, de nombreux frontaliers scolarisent leurs enfants dans les écoles publiques du Pays de Gex. Non, ils ne paient pas d'impôts directement à l'Etat français, mais à la Suisse (prélèvement à la source) qui rétrocède une partie de ces impôts au conseil général et aux communes de l'Ain (et de la Haute Savoie ...) dans lesquelles résident ces frontaliers. Mais en quoi pourraient ils être rendus responsables de la sous-dotatation du Pays de Gex au regard des besoins grandissants ?

Il n'est plus supportable de constater que l'État et l'Éducation Nationale ne cessent de se renvoyer la balle, quand ils n'évoquent pas des causes extérieures soient disant responsables de la situation. En attendant, l'immobilisme demeure au niveau départemental et académique, quand la situation s'aggrave sur le terrain, au détriment des élèves les plus fragiles.

Il n'y a plus de temps à perdre. Un constat s'impose : **il est urgent de fédérer les énergies, dans une démarche constructive, pour que les hauts fonctionnaires et élus à la tête du département de l'Ain prennent enfin la pleine mesure de la situation locale ! Ils doivent changer leur perception erronée de NOTRE réalité pour pouvoir la faire remonter telle qu'elle est aux responsables académiques et nationaux, condition sine qua non de la mise en place de solutions.**

C'est dans ce sens qu'à la demande du Collectif de Parents (CPPG) à laquelle le SNUipp-FSU s'associe pleinement, le

Sous-Préfet va effectuer une demande d'audience auprès du Préfet et du DASEN de l'Ain, afin de réunir auprès d'eux toutes les personnes présentes jeudi soir lors de l'audience (IEN et Sous-Préfet compris). Ce serait ainsi un bel exemple de coopération entre les différents acteurs de la vie locale. Le Sous-Préfet et l'IEN se sont engagés à relayer et à soutenir cette demande auprès de leurs supérieurs respectifs, et à faire remonter notre désarroi et nos revendications, qualifiées de leur propre aveu de légitimes.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de cette nouvelle étape, qui pourrait intervenir rapidement.

2) Questionnaire "contre la vie chère"

La spécificité du Pays de Gex (proximité de la Suisse, cherté de la Vie - *en particulier du logement pour la location ou l'acquisition*-, éloignement des grandes villes de l'Académie et des régions d'origine des personnels...) **n'est pas sans conséquences sur la vie professionnelle et familiale des personnels de l'Education Nationale**. Le turn-over important des collègues (et désormais des IEN !) dans les établissements scolaires en est la preuve chaque année lors des opérations de mutations.

Depuis mars dernier, nous avons donc monté un questionnaire anonyme dans ce sens. La FSU invite ainsi tous les personnels travaillant dans les établissements scolaires du Pays de Gex (premier et second degré) à remplir ce questionnaire anonyme afin de pouvoir évaluer concrètement les conséquences de l'affectation des personnels dans le Pays de Gex sur leurs conditions de travail et de vie personnelle.

Vous avez déjà été très nombreux à nous retourner ce questionnaire (près de 300), et pour ceux qui n'auraient pas encore eu le temps de le compléter, 2 possibilités :

saisie en ligne via le lien suivant : <http://questionnaires.snuipp.fr/lim...>

questionnaire papier à renvoyer à notre antenne locale (SNUipp-FSU, 60 rue Clément Ader, Technoparc, 01630 St Genis Pouilly) : <http://01.snuipp.fr/spip.php?article1129>

Nous défendrons ce dossier, grâce à vos réponses, notamment dans le cadre du collectif contre la vie chère lors de l'audience avec le Sous-Préfet le 14 octobre prochain.

Ces éléments nous seront également utiles pour préparer l'audience que devrait nous accorder prochainement le Préfet de l'Ain, ainsi que pour l'audience de la Rectrice de l'académie de Lyon que nous allons sollicitée, toutes deux sur la question spécifique du Pays de Gex.

3) Syndicalisation : adhésions et réadhésions

La campagne d'adhésion (et de ré-adhésion!) est lancée. N'attendez plus, **faites comme près d'un enseignant sur 4 dans le Pays de Gex** : syndiquez-vous dès aujourd'hui au SNUipp-FSU (premier syndicat des écoles de France et de l'Ain) pour en moyenne 1 euro par semaine !

Le SNUipp-FSU a besoin de vous ... car c'est collectivement que nous sommes plus forts !

Vous pouvez adhérer en **ligne** (<https://adherer.snuipp.fr/01>) ou **par papier** (toutes les infos ici : <http://01.snuipp.fr/spip.php?article535>)

Rappel : la cotisation réelle ne coûte que 33% de son montant (66% de CRÉDIT D'IMPÔT, montant récupérable pour les non imposables).

Au plaisir de vous rencontrer ou de vous revoir vendredi soir au Fort ! (<http://01.snuipp.fr/spip.php?article1170>)

Pour le SNUipp-FSU, antenne Pays de Gex, Doriane HENNEUSE et Yoann ROBERT

